

Délibération de la Commission Recherche

N° 2026-CFR-009

Séance du 23/01/2026

Présidente : Mme Anne DAGUET-GAGEY
Vice-Président : M. Pierre MARQUIS

Avis sur la cotisation au GIS InRent

*Condition d'acquisition du vote : Quorum = moitié des membres en exercice présents ou représentés
Acquisition de la délibération = majorité des membres présents ou représentés*

Nombre de membres en exercice : 39
Nombre de membres présents : 24
Nombre de membres représentés : 8
Nombre de vote pour : 32
Nombre de vote contre : 0
Nombre d'abstentions : 0

La Commission Recherche émet un avis favorable sur la cotisation au GIS InRent.

Arras, le 16/02/2026

Signé le mardi 17 février 2026,
A 09:33:41
Par Anne Daguet-Gagey, Présidente



SERVICES CENTRAUX

9 RUE DU TEMPLE - BP 10665 - 62030 ARRAS CEDEX
Tél. 03 21 60 37 00 - Fax 03 21 60 37 37
www.univ-artois.fr



Cotisation au GIS « InRent »

Descriptif :

L'Institut de Recherche et Enseignement en Tourisme Littoral & Patrimoine (InRent) est un réseau régional inter-universitaire qui a pour objectif la recherche, la valorisation et la diffusion du travail scientifique dans le domaine du tourisme. Ses objectifs sont :

- devenir la référence nationale en recherche et enseignement supérieur dans la filière du tourisme au nord de la Seine ;
- fédérer en activant une collaboration active entre les universités du territoire, les professionnels du tourisme et les institutionnels ;
- conforter notre territoire dans son identité touristique en recherche, en formation et en innovation ;
- soutenir un incubateur du tourisme.

Partenaires :

- Université du Littoral Côte d'Opale – 1200€
- Université de Picardie Jules Verne – 400€
- Université d'Artois – 400€
- Université de Lille – 400€